

Les décisions

- Attribution du bonus qualité recherche
- Reconduction des DEA et demande d'habilitation de 6 nouveaux DEA en droit, économie, sciences et anglais.

Bonus qualité recherche (BQR)

Au titre du BQR le conseil dispose d'une somme de 206.000 F TTC (148.000 F pour le fonctionnement, 58.000 F pour l'équipement) à redistribuer aux équipes non reconnues qui présentent un projet. Cinq projets ont été déposés, suite à l'appel d'offre décidé lors du conseil du 16 juin dernier.

- Projet du Centre de recherche sur les sociétés et les cultures entre Escaut et Rhin (CRESCER) : études sur l'Austrasie aux époques mérovingiennes et carolingiennes (Austrasie : espace entre Escaut et Rhin) Demande : 25.000 F en fonctionnement et 10.000 F en équipements.

- Projet du laboratoire d'hydrodynamique, aérodynamique et énergétique (LHAE) : études sur l'amélioration des capteurs solaires et sur le stockage de chaleur intersaisonniers. Demande : 55.000 F en fonctionnement.

- Projet de l'Institut européen d'éducation et de formation (IEEF) : constitution d'une vidéothèque. Demande : 50.000 F

- Projet de l'équipe Identité, normes et communautés anglo-saxonnes (INCAS) : organisation de colloques, publication d'actes de congrès. Demande : 37.500 F par an pendant 2 ans, en fonctionnement.

- Projet du laboratoire de biomasse et carburant (LBC) : études sur l'écoulement dans les moteurs. Demande : 20.000 F en fonctionnement et 50.000 F en équipement.

Bernard Thierry propose, après audition des conseillers, d'attribuer :

- pour le fonctionnement : 25.000 F au CRESCER, 53.000 F au LHAE, 25.000 F à l'IEEF, 25.000 F à INCA (qui recevra aussi la somme de 12.500 F pour l'organisation de ses colloques) et 20.000 F au LBC.

- pour l'équipement : 48.000 F au LBC et 10.000 F au CRESCER.

Ces 2 propositions sont adoptées à l'unanimité.

A la demande du directeur de l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes, l'agent comptable précise que 2/3 des crédits recherche ont été ouverts aux laboratoires ; le tiers restant le sera rapidement.

Demandes des Diplômes d'Etudes Approfondies (DEA)

Le conseil examine tout d'abord la demande de reconduction des 3 DEA existant en automatique, électronique et génie mécanique : elle est approuvée à l'unanimité.

Est ensuite examinée la création de 6 nouveaux DEA :

- droit de l'activité économique
- génie d'élaboration et de structuration de la matière, en cohabilitation avec Lille I et dans le cadre des DEA du groupe interrégional de génie des procédés du Nord-Ouest (Amiens, Caen, Cergy-Pontoise, Compiègne, Lille, Rouen, Valenciennes)
- mathématiques appliquées, en cohabilitation avec Lille I et l'Université du Littoral
- mathématiques pures, en cohabilitation avec Lille I

Ces 2 DEA entrent dans le projet de création d'une école doctorale qui regrouperait les universités de l'académie et celle d'Amiens.

- sciences économiques et sciences de gestion (économie de l'incertain et de l'information dans l'industrie, la banque et la finance)
- la traduction entre l'anglais et le français comme miroir des échanges et de l'évolution linguistique et culturelle, en cohabilitation avec les universités du Littoral et de l'Artois.

Toutes ces demandes de création reçoivent un avis favorable à l'unanimité.

D'autres projets de création de DEA seront examinés lors d'un prochain conseil : ils concernent l'Allemand, l'Histoire et les Lettres Modernes, en cohabilitation avec Lille III.

• • •

Bernard Thierry informe le conseil sur l'arrêté du 18 janvier 1994 relatif à la procédure de cotutelle de thèse avec des universités étrangères. Une convention-type devra être élaborée.

Etaient présents :

Personnalités extérieures : Messieurs Blanquet, Chevalier et Pasqualini.

Collège A : Madame Follet, Messieurs Bricout, Defossez, Desmet, Freville, Gaudier, Gazalet, Lepoutre et Nongailard.

Collège B : Monsieur Herreras

Collège C : Mesdames Crunelle et Ravez
Messieurs Gallo, Menet et Taleb

Collège D : Messieurs Ertle et Obert

Collège E : Messieurs Camus et Danjou

Collège F : Madame Givais

Collège des Usagers : Messieurs Boudy et Caulier

Membres invités : Messieurs Menecier et Vanceulebroeck

Ont donné pouvoir : Messieurs Bourquin et Castre de Saint Martin à Monsieur Pasqualini
Monsieur Delbecq à Monsieur Blanquet
Monsieur Féru à Monsieur Boudy
Monsieur Lefebvre à Madame Ravez
Monsieur Ravalard à Monsieur Desmet